

Club de la Presse du Nord-Pas de Calais

Assemblée générale du 2 octobre 2010

Rapport financier - exercice 2009

Présenté par Mathieu Hébert, trésorier

1. Préambule

2. Chiffres clés – exercice 2009

3. Faits marquants 2009

4. Perspectives 2010-2011 (non soumis au vote de l'AG)

1. Préambule

Eric de Surmont (KPMG) vient de présenter à l'assemblée générale les comptes annuels de l'association, arrêtés au 31 décembre 2009. Ils ont préalablement été portés à la connaissance du conseil d'administration du 3 juin 2010, en présence de notre expert-comptable, Eric de Surmont (KPMG) et de notre commissaire aux comptes, David Decroix, tous deux ici présents. C'est à l'assemblée générale qu'il revient de se prononcer aujourd'hui sur ce rapport.

Le rapport financier reflète une partie seulement de l'identité des activités du Club. Il ne tient pas compte du bénévolat, par exemple. Mais il est important que l'AG ait connaissance du budget et de la gestion de l'association.

Globalement, on le voit à la lecture des chiffres, l'activité de l'association, comme depuis le second semestre de 2008, a souffert de la conjoncture économique. A cette situation s'est ajoutée une crise interne liée au changement de bureau en cours de mandat. C'est que je m'attacherai à décrire, avant de dresser quelques perspectives sur les comptes de 2010 et le budget 2011, que le prochain conseil d'administration aura à préparer.

2. Chiffres clés

Il vous a été présenté deux documents financiers, le bilan et le compte de résultat.

Le bilan présente la synthèse de la situation patrimoniale de l'association. A l'actif figurent ce qu'elle possède : le matériel de l'association, ses créances et sa trésorerie. Au passif figure les moyens destinés à les financer (dettes).

Le compte de résultat présenté par KPMG montre que **l'exercice 2009 se solde par un résultat de - 8.128 euros** (- 14.502 en 2008). *L'exercice 2007 s'était soldé par un résultat de - 3.113 euros grâce à un travail remarquable réalisé par les deux équipes administrateurs et salariés mais aussi au soutien des entreprises qui nous témoignent régulièrement leur fidélités et leur intérêt à l'égard de nos projet.*

Ce résultat, qui s'explique par le fait que nos charges sont plus importantes que nos produits (232.408 euros vs 241.699 euros, sans tenir compte des charges et produits financiers), témoigne aussi des efforts permanents des élus et salariés pour réduire le déficit et viser l'équilibre. Chaque mois, depuis janvier 2005, un tableau de bord permet au CA de visualiser la situation financière de l'association et de réagir le cas échéant.

Les finances du club s'appuient sur des bases solides. Notre **chiffre d'affaires commercial (50.664 euros)** est presque équivalent à celui de 2008 (51.578 euros), qui avait lui-même progressé par rapport à 2007 (47.323 euros).

Reflet des événements de l'année écoulée et de l'activité du Club, **les produits et charges d'exploitation sont tous deux en baisse**. Heureusement, la baisse des charges est plus prononcée que celle des produits. Les **produits d'exploitation (-3,2 %)** passent de 240.312 à 232.408 euros ; les **charges d'exploitation (-5,4%)** passent de 255.514 à 241.699 euros. Les salaires et charges sociales demeurent le principal poste de dépense (environ 110.000 euros).

Nos charges ont considérablement baissé en quelques années, passant de 261.796 euros en 2007 à 255.514 en 2008 et 241.699 en 2009.

Le résultat d'exploitation (la différence entre produits et charges d'exploitation) **reste négatif (-9.290 euros)**. Mais il est en amélioration par rapport à 2008 (-15.202 euros), notamment grâce à la maîtrise des achats.

3. Faits marquants

Voici quelques points pour mieux comprendre l'analyse des comptes de 2009.

La **maîtrise des dépenses** est un souci permanent. Nous ne maîtrisons malheureusement pas l'augmentation du loyer (32.139 euros, +6,55 %).

Notre **chiffre d'affaires**, bien que proche de celui de 2008, baisse de 2% (-1.254 euros). L'activité a été marquée en 2009 par la baisse de la publicité (-1.687 euros), des formations (1.640 euros), ainsi que des prestations de copies et affranchissements (-2.220 euros).

L'augmentation du nombre de locations de salle et des ventes d'annuaires, un outil désormais bien référencé chez les professionnels, y compris hors du Nord-Pas de Calais, permettent de maintenir le chiffre d'affaires commercial à un niveau presque équivalent à celui de l'exercice précédent.

Je mentionnais plus tôt les conséquences de la vie interne de l'association sur l'activité du Club. L'exemple des formations illustre le fait que, pris dans nos débats entre administrateurs, les intervenants bénévoles n'ont pas eu le temps d'organiser autant de séances de formation que nécessaire. C'est à déplorer sur deux niveaux : l'insatisfaction des publics concernés, qui attendent ce service, et la diminution d'une rentrée financière.

Le total des **subventions** destinées au financement des projets du Club de la presse reste inchangé à 82.232 euros. Ces subventions proviennent de plusieurs collectivités : Conseil général du Nord (38.112 euros), Conseil régional (21.245 euros), Lille métropole (15.245 euros), Conseil général du Pas-de-Calais (7.622 euros).

Les **cotisations, adhésions d'entreprises et les partenariats** représentent 95.734 euros (-6,32%). Alors que les cotisations individuelles restent stables (19.584 euros, -1,53%) et que les adhésions d'entreprises et de collectivités progressent (68.152 euros, +5,16%), les partenariats, eux, diminuent de moitié (8.000 euros, -54%). Pour rappel, les partenariats sont noués sur des opérations spécifiques. Ils prennent de plus en plus d'importance dans le budget du Club. Comme dans d'autres associations, les financeurs préfèrent ce genre d'interventions aux dotations de fonctionnement. Il est important de l'avoir à l'esprit à l'heure où l'assemblée générale se prononce sur le projet associatif.

Enfin, **notre trésorerie demeure positive**. Elle était de 53.000 euros au 31 décembre 2009 (49.752 euros fin 2008), ce qui rend l'association solvable, malgré le résultat négatif évoqué plus haut (8.128 euros).

Compte tenu de la trésorerie, de la maîtrise des dépenses et, sur le plan associatif, des actions et des services du Club, les finances restent saines et permettent au Club d'envisager de se projeter vers l'avenir, presque vingt ans après sa création. C'est ce que le président du Club développe dans son rapport moral et la présentation du projet associatif.

4. Perspectives

Exceptionnellement, l'AG se réunit dix mois après la clôture de l'exercice que nous présentons aujourd'hui. Pour information – l'AG n'a à se prononcer que sur les comptes 2009 – voici quelques éléments relatifs à l'année en cours, qui seront utiles au prochain conseil d'administration pour bâtir le budget 2011.

Bâti par l'équipe dirigeante élue en juin 2009, que nous avons remplacée en cours de mandat suite à sa démission, **le budget prévisionnel 2010**, prudent, se basait sur un chiffre d'affaires stable et une progression des cotisations, adhésions et partenariat. Les subventions devraient être maintenues à leur niveau.

Au 23 septembre, date du dernier conseil d'administration de cette mandature, les chiffres réels étaient en-deçà des prévisions, pour des raisons qui tiennent, je le répète, à la conjoncture et au flottement interne qui a ralenti le rythme des activités du Club. Rien de dramatique cependant : nous avons pu observer, depuis cet été, une reprise notable du niveau des prestations (locations de salle pour conférence de presse par exemple). De plus, certains projets, comme l'expo photo consacrée aux « Femmes et hommes dans l'action politique », présentée depuis le 6 septembre dans la région, a reçu le soutien de partenaires, dont des nouveaux, que nous remercions : la Macif et le Centre Hospitalier d'Armentières.

Outre l'appui financier à la réalisation de ces projets, ces partenaires offrent au Club la possibilité d'accroître sa notoriété, notamment auprès des jeunes professionnels et des étudiants. Afin de favoriser l'implication de cette génération, le conseil d'administration proposera à l'AG de voter la création de **nouvelles catégories de cotisations**. Le président vous en dira plus dans son projet associatif.

L'élaboration du budget 2011 comportera une donnée nouvelle par rapport aux exercices précédents. L'association sera soumise au paiement de la TVA à compter du 1^{er} janvier 2011.

Fait à Lille, le 29 septembre 2010
Mathieu Hébert,
Trésorier du Club de la Presse